

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T. GEAIS J.

PRÉSENTATION GENDARMERIE

En début de séance, M. BOTHERO, commandant de gendarmerie à Doué en Anjou, présente la brigade dont relève 25 personnels. Il confirme la permanence le 3^{ème} samedi de chaque mois en mairie de La Plaine, moment d'échanges avec la population. En collaboration avec l'école, il souhaiterait mettre en œuvre le permis internet en classe de CM2.

CHOLET AGGLOMERATION

Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) du PLUI-h

Le PADD définit les grandes orientations de développement et d'aménagement des 26 communes composant l'Agglomération, et fixe notamment des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Compte tenu de la volonté de maintenir Cholet Agglomération comme deuxième bassin industriel des Pays de La Loire, de poursuivre la stratégie d'accueil du territoire et renforcer la qualité de vie des Choletais, le PADD précise le scénario d'accueil et d'aménagement retenu. Le conseil municipal prend acte du débat sur les orientations générales du PADD du PLUI-h.

Convention Territoriale Globale 2023

La Convention Territoriale Globale, signée entre Cholet Agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire, facilite l'adaptation à un nouvel environnement partenarial et accompagne les décisions des élus dans leurs politiques familiales et sociales. Dans le cadre de la CTG, il a été souhaité le déploiement de « chargés de coopération sectorielle » pour faciliter le maillage du territoire. Le conseil approuve les termes de la Convention de coopération intercommunale qui précise les attentes de chacune des parties et leurs engagements.

Zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production d'ENergies Renouvelables (ENR) du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'ENR ou pourraient être implantés des projets (photovoltaïques, méthanisation, éolien, géothermie, ...). Cholet Agglomération propose une démarche commune sur le territoire et aura le rôle de coordonnateur. Le Conseil approuve les modalités de concertation de la procédure de définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Modifications statutaires – compétences liaisons douces et cyclistes

Le conseil émet un avis favorable au projet de modification statutaires portant transfert de la compétence facultative « liaisons douces et cyclistes » rédigée comme suit :

- création, aménagement et entretien des sentiers de randonnée, d'intérêt communautaire, incluant la signalétique des sentiers
- création, aménagement et entretien des cheminements piétonniers et voies cyclables s'inscrivant dans le cadre du schéma directeur communautaire.

Rapport d'activités de Cholet Agglomération

Madame le Maire présente au conseil le rapport d'activité de Cholet Agglomération.

Déchets alimentaires

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige chaque à composter les déchets alimentaires. Dans l'immédiat, Cholet Agglomération réalise un diagnostic pour relever les points noirs, et réfléchit à la solution à apporter pour y remédier.

INDEMNITÉ GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Le conseil accorde une indemnité d'un montant de 240 euros en 2023 et de 240 euros en 2024 à chacun des gardiens

LOYER DE LA BOULANGERIE EPICERIE

Le conseil fixe le loyer mensuel du local boulangerie-épicerie au prix de 410,30 euros HT pour l'année 2023. Ce dernier est indexé suivant la variation de l'indice national trimestriel des loyers commerciaux.

RECENSEMENT INSEE

Le recensement de la population pour le compte de l'INSEE sera réalisé du 18 janvier au 17 février 2024. L'INSEE ayant divisé la commune de La Plaine en deux districts, il y a lieu de créer des emplois d'agents recenseurs. Le Conseil donne son accord pour la création de 2 emplois de non-titulaires, à temps non-complet.

LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location du terrain Route d'Yzernay (vente d'herbe) est fixé à 47 euros.

BAR/RESTAURANT PLACE SAINT GERVAIS

La signature du bail de location gérance est prévue début décembre. La commune est propriétaire du fonds de commerce et de la licence IV. Une proposition d'achat du fonds de commerce sera faite auprès des époux CRENAN, après une année d'exercice. L'ouverture du bar-restaurant est fixé le 15 décembre prochain.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

En raison des effectifs au restaurant scolaire depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, Madame le Maire propose la création du poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non-complet pour exercer les fonctions d'animateur sur le temps de la pause méridienne pour le restaurant scolaire. Il s'agira d'un contrat de 23.23 heures par mois à compter du 1^{er} janvier au 31 juillet 2024. Le conseil donne son accord pour la création du poste.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire fait part de travaux supplémentaires pour différents lots. Le Conseil valide les avenants présentés par l'architecte :

- Lot N°10 « Peinture et sols collés » : réalisation d'une peinture sur les enduits existants au niveau des façades qui n'ont pas subi de modifications (sciages, rebouchages...) : +2712.50 euros HT.
- Lot N°9 « Carrelage et faïences » : pose de faïence dans le local poubelle de l'extension et dans l'espace traiteur sur une hauteur de 1.40m : + 3095.00 euros HT.
- Lot N°12 « Chauffage, ventilation et plomberie » : suppression fourniture et pose équipements sanitaires, intégration ballon d'eau chaude sanitaires hall, modifications wc sanitaires maternelles : -1300 euros HT.
- Lot N°4 « Couverture et étanchéité » : intégration châssis SAS + store occultant, actualisation section sorties de toiture, suppression de deux châssis en toiture, intégration système de fermeture centralisée des châssis en toiture : -2455 euros HT.
- Lot N°11 « Electricité » : modification alimentation générale, suppression des postes liés aux commandes des châssis de toitures et stores, adaptation équipements : +748.68 euros HT.
- Lot N°5 « Menuiseries extérieures » : option oscillo-battant sur les châssis, vitrage feuilleté, passage porte en 1 vantail au lieu de 2 : +106.62 euros HT.
- Lot N°6 « Menuiseries intérieures » : changement de portes prévues en va et viens en ouvrant à la française, ajout crémones pompiers sur IS et porte stockage, suppression d'un store d'occultation, modification d'un store d'occultation, suppression trappe de visite : -972.21 euros HT
- Lot N°7 « Cloisons sèches » : suppression isolant 100 en sous-face de la salle de restauration, plus-value pour isolant rigide en périphérie pour traitement des ponts thermiques, suppression BA18 local stockage et local ménage, ajout plafond coupe-feu local ménage et local stockage, création joue placo : 1371.54 euros HT.

Michel CHAUVEAU présente les plans d'aménagements intérieurs pour les équipements et matériels. Des devis seront demandés auprès de MATECO et OUEST OCCASION. Pour le bar et le podium, des devis seront également sollicités.

Un devis est demandé auprès de BOUCHET VEZINS pour la pose d'une clôture englobant tout l'espace Odette Genty

VOIRIE

Aménagement de sécurité rue du Commerce, côté Yzernay -ronds-points

Pour conserver l'harmonie avec les aménagements paysagers existants, la commission retient des plantations de taille moyenne qui exigent très peu d'eau et facile d'entretien. Un rendez-vous sera sollicité auprès de la société PLANTAGENET.

Circulation des véhicules rue du Commerce

En comparant trois périodes de comptage, il est noté une diminution de la vitesse des véhicules de 15 km/h et globalement les 2/3 des conducteurs respectent la réglementation ;

BÂTIMENTS

Salle multisports

L'entreprise NOUANSPORT a bien procédé au remplacement des deux moteurs relevant les paniers de basket. Il est sollicité une prise en charge complémentaire du sinistre auprès de notre assureur.

Le 9 décembre prochain, à 11h00, le CCSP se verra remettre un label pour l'école de basket.

Église

Le corps de chauffe de la chaudière est fissuré (le modèle ne se fait plus) et il convient de ne pas remettre en marche ce matériel

DIVERS

Opération « une naissance – un arbre » - le 25 novembre 2023

L'ensemble des participants étaient satisfaits de l'organisation de cette nouvelle manifestation en partenariat avec la Région de Pays de la Loire.

L'Association La Bourriche pleine

L'association recherche de nouveaux bénévoles ou bien l'association sera dissoute et le versement du solde sera fait auprès de l'association Familles Rurales.

Villes et villages fleuris

Le passage du jury est prévu en juin ou juillet 2024. Toutefois, il sera demandé de décaler le passage d'un an soit en 2025.

Broyage des végétaux

L'ensemble des créneaux pour l'opération de broyage réalisée en novembre étaient complets. L'opération sera reconduite au printemps prochain.

Dates manifestations 2024

- *Vœux du maire : le 14 janvier*
- *Inauguration salle des fêtes et restaurant scolaire : 4 mai*
- *Visite de l'assemblée : 7 juin*
- *Exposition « Sur les bancs de l'école se déroulera du 3 juin 14 juin 2024, à la salle des fêtes.*

Prochaines réunions en 2024 : 145 janvier, 12 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin, 15 juillet